



## HUB info à Nancy

# Une allumette au-dessus d'une poudrière

•3

Suite à la dernière réunion avec les salariés concernés par le projet de « hub » info à Nancy, nous avons alerté la direction régionale sur les risques que fait courir la mise en œuvre précipitée de ce projet. Nous tenons à faire connaître ici nos arguments et nos propositions à l'ensemble des salariés lorrains.

Le rapprochement géographique des salariés travaillant sur une même édition a tout son sens et personne ne le conteste, mais cela ne peut pas se faire sans tenir compte d'une part du contexte dans lequel ce type de projet se met en œuvre, et d'autre part sans une étude préalable des impacts sur les modifications des conditions de travail et sur l'organisation du travail.

## La prévention des risques ?

Quid de l'étude ergonomique, de la prise en compte des contraintes matérielles liées au handicap, de la gestion de la circulation de 7 personnes dans un espace de 50m<sup>2</sup>, de la gestion de l'ambiance sonore, etc. ? Ce projet qui concerne une bonne quinzaine de personnes aurait dû faire l'objet d'une évaluation des risques professionnels avec les représentants du personnel.

Les salariés, et avant eux leurs représentants, doivent disposer d'une information claire et suffisamment précise pour exercer leur travail de prévention. Comment en effet exprimer un avis ou des remarques sur un projet dont on ne connaît presque rien ? A une semaine du début des travaux, les plans détaillés n'ont même pas été présentés, ni aux représentants de proximité ni aux salariés concernés.

Par ailleurs, **le contexte d'instabilité que vit l'encadrement de la rédaction depuis des mois accentue le risque de détérioration des relations de travail et la santé des salariés** : incident grave d'un rédacteur en chef qui a perdu ses nerfs en conférence de rédaction et avec lequel plusieurs salariés ne souhaitent plus ou craignent de travailler, relations de travail difficiles entre plusieurs journalistes et une rédactrice en chef en CDD, turn-over de rédacteurs en chef adjoints en CDD, etc.

## « Il faut tester pour se rendre compte »

Ces propos tenus par des membres de la direction locale lors de la dernière réunion montrent que l'évaluation des risques n'est toujours pas une préoccupation dans notre antenne. C'est pourtant une obligation de l'employeur. Et c'est notre principale inquiétude sur ce projet.

Par conséquent, nous demandons à la direction soit de suspendre la réalisation de ce projet jusqu'à la stabilisation de l'encadrement de la rédaction, soit de le revoir en faisant au préalable une véritable évaluation des risques professionnels.

## Propositions des élus CGT

Une solution simple, à bas coût et minimisant les risques est pourtant devant nous, à condition bien sûr de s'accorder avec les salariés occupant actuellement l'espace du futur hub sur un déménagement acceptable :

.../...

- utiliser l'espace existant des trois bureaux attenants qui répondent déjà aux attentes de tous : cloisons vitrées permettant une vue des uns et des autres tout en garantissant une isolation phonique entre bureaux ;
- partager les bureaux en tenant compte de la réalité du travail de chaque futur utilisateur : un bureau pour les deux scriptes du jour, un bureau pour les présentateurs du jour, un bureau pour le rédacteur en chef numérique, rédacteur en chef télé, responsable d'édition/chef d'édition par exemple, au lieu d'un seul bureau pour toutes ces fonctions ;
- accompagner les salariés qui seront déménagés pour leur garantir de bonnes conditions de travail, en lien étroit avec les représentants de proximité.

Les élus CGT invitent la direction à un véritable dialogue social avec l'ensemble des salariés concernés et avec les représentants du personnel. Nous ne pouvons pas laisser se dégrader les relations de travail dans une antenne qui a déjà trop souffert.

Nancy, le 5 novembre 2025